



# LA LOCATION

## Le mandat de location comprend :

### La recherche locative

- Recherche d'un nouveau locataire par la mise en place des moyens traditionnels (publicité, affichage, signalisation par panneaux, site internet....)
- Visite d'accompagnement sur les lieux
- Sélection du locataire
- [Dossier de candidature](#) du locataire
- Constitution du dossier administratif avant tout engagement avec application des règles de solvabilité pour le locataire et le garant éventuel, par exemple les trois derniers bulletins de salaire, derniers avis d'imposition, dernières quittances, attestation d'employeur, contrat de travail
- Rédaction et signature du bail après acceptation du dossier suivant les éléments précités. Dans la mesure du possible, nous faisons signer nos baux électroniquement avec la possibilité de le faire à distance
- Remise du [carnet de santé](#) du logement concernant la ventilation
- Remise du document "[Votre habitat Qui répare Qui entretien](#)" concernant la prise en charge des travaux et de l'entretien
- Etablissement de l'état des lieux à l'entrée du locataire, sur tablette avec prise de photos de toutes les pièces (un lien Google Photos est envoyé à l'échéance aux différentes parties), avec rappel de ses obligations contractuelles
- Vérification de l'attestation d'assurance du futur occupant
- Remise des clés et explications sur le fonctionnement de l'équipement mis à disposition

### A la sortie du locataire

- Contrôle de la validité et de la recevabilité du préavis donné par le locataire
- Information du propriétaire du prochain départ du locataire
- Mise en place immédiate de la procédure la mieux adaptée pour permettre la relocation
- Accord avec le locataire sortant pour les heures de visites des postulants
- Etat des lieux de sortie établi par l'agence avec le locataire sortant